BUSAN® 52 MICROBICIDE LIQUIDE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

INDUSTRIEL

NO D'HOMOLOGATION: 12008 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:

N-hydroxyméthyl-N-méthyl-dithiocarbamate de potassium	32,0 %
2-mercaptobenzothiazole, sel de sodium	. 8,0 %

AVERTISSEMENT





CONTENU NET: Litres; kilogrammes

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Le produit est hautement toxique pour les poissons et les espèces marines invertébrées. Tenir éloigné des estuaires, lacs, ruisseaux, rivières et étangs. Ne pas déverser l'eau traité dans ces eaux. Ne pas contaminer l'eau ou la nourriture, lors de l'entrepôsage ou de l'élimination du produit.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Laboratoires Buckman du Canada Itée

351, rue Joseph-Carrier, Vaudreuil-Dorion, (Québec) J7V 5V5

TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES: 1-450-424-4404

Busan 52 est un microbicide liquide à spectre large.

MODE D'EMPLOI

Busan 52 est utilisé dans les moulins de pâtes et papier (1) pour le contrôle des boues bactériennes et fongiques; (2) pour éliminer la croissance de bactéries causant la dégradation des additifs du papier tels solutions de colle animale, pâtes liquides d'argile, solutions et pâtes liquides d'amidon, formulation de couchage; et (3) pour éliminer la croissance de bactéries causant la dégradation des solutions d'alun utilisées dans la fabrication du papier.

Pour toute information additionnelle, se référer à la fiche technique BUSAN 52 - For Microorganisms Control in Pulp & Paper Mills pour les directions d'utilisation.

Busan 52 est utilisé pour l'inhibition de croissance de bactéries et champignons causant la dégradation de solutions de cellulose hydroxyéthyl, et pour inhiber la croissance de bactéries causant la dégradation de peintures à base d'eau, résines en émulsion, huiles de coupage. Se référer à la fiche technique BUSAN 52 - For Microorganisms Control in Emulsion Resins, Emulsion Paints and Other water Thinned Products pour les directives d'utilisation.

PRÉCAUTIONS

DANGER GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif. Peut causer des dommages aux yeux et une irritation de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Les travailleurs manipulant le produit doivent porter les vêtements protecteurs, des gants résistants aux produits chimiques et des lunettes de sécuritées ou un écran protecteur. Dangereux si avalé. Éviter toute contamination des aliments. Retirer et nettoyer tous vêtements contaminés. Ne pas réutiliser le contenant.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Contact oculaire: Rincer les yeux à l'eau fraîche pendant 15 minutes ou plus, jusqu'à ce que l'irritation cesse. Obtenir de l'aide médicale si une irritation persiste.

Contact dermique: Se laver avec un savon doux et de l'eau fraîche. Obtenir de l'aide médicale si une irritation persiste. Laver les vêtements et chaussures contaminés avant de les porter à nouveau.

Inhalation: Utiliser la protection respiratoire pour transporter immédiatement la personne exposée à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Tenir la personne au repos. Obtenir de l'aide médicale sans tarder.

Ingestion: NE PAS FAIRE VOMIR. Premièrement, rincer la bouche abondamment avec de l'eau ou du lait. Par la suite, faire boire un (1) ou deux (2) verres d'eau ou de lait pour rincer l'oesophage et diluer le contenu de l'estomac. Éviter les alcools. NE JAMAIS RIEN ADMINISTRER PAR LA BOUCHE, ni faire vomir un patient semi-comateux, comateux ou convulsif. En toutes circonstances, obtenir de l'aide médicale ou contacter un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Avis au médecin: La probabilité de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contre-indiquer le recours à un lavage gastrique.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))